**Compte rendu du bureau académique du 27/06/2024**

Présents : Marie-Fabiola THERMIDOR, Méziane AISSANI, Olivier POUTAREDY, Juliette PAYET-PICOT, Rachelle MARIAMON, Thierry MARTINO, Lydie GENCE, Gaëlle ROBERT, Joël DE PALMAS

Excusés : André MOINACHE, Régine LEBON, Ingrid MOUROUVIN, Claudine SOUPRAMANIEN, Olivienne BOURBON

**ORDRE DU JOUR :**

1. Actualités sociales et syndicale
2. Plan de formation
3. Point sur les adhésions
4. Point financier
5. Compte-rendu CEN et autres instances
6. Répartition des missions au sein du nouveau Bureau
7. Questions diverses
8. **ACTUALITES SOCIALES ET SYNDICALES**
* Non au RN :

Joël informe que la CGT France a appelé à voter pour le Nouveau Front Populaire contrairement à La Réunion où nous sommes appelés à voter contre l’extrême droite.

Les mesures proposées par l’extrême droite vont à l’encontre de nos valeurs et de nos pratiques.

Ces derniers souhaitent notamment interdire le droit de grève dans la fonction publique d’état.

Il est à noter que plus de 1200 militants CGT sont déférés devant les tribunaux pour diverses raisons. L’inquiétude étant décuplée en cas de l’instauration de M. BARDELLA au poste de 1er ministre.

* Réforme protection santé complémentaire dans la fonction publique d’état

Joël apporte des informations supplémentaires sur la mise en place de cette réforme. Il est à noter que ce sera imposé à partir de janvier 2026.

L’employeur doit faire un appel d’offre car il y a, à ce jour, 1 400 000 agents au ministère Education Nationale ;

A l’instar du secteur privé, l’employeur doit prendre 50% des mensualités de la mutuelle des agents de la FP ;

A titre informatif, les 60 000 agents du ministère de l’environnement ont basculé vers une nouvelle mutuelle : ALLAN alors que 40 000 d’entre eux étaient à la MGEN. ALLAN proposant un tarif moins élevé sur les options.

La MGEN a 70 ans d’expertise avec la FP, nous nous interrogeons sur les délais de traitement et de reprise des dossiers en cas d’échec

L’appel d’offre fixe le cadre à 5 ans de contrat + 1 an possiblement renouvelable. Une mutuelle pouvant être choisie 2 fois maximum.

Les agents de la FP peuvent ainsi garder la même mutuelle au maximum 12 ans.

Le prélèvement se fera automatiquement sur le compte bancaire des agents, ne sera pas déduit directement du salaire.

* **Protocole d’Accord Préélectoral :**

Joël nous définit l’intérêt et les enjeux du Protocole d’accord pré-électoral. Les syndicats doivent présenter des listes pour les élections CSE et définissent également le cadre des élections ;

André a pu assister à une réunion d’accord avec le centre de formation R.A.F (Réunion Apprentissage Réunion)

Un rappel est fait sur le statut des élus au C.S.E ; Les candidats au C.S.E doivent faire une profession de foi et utiliser le logo CGTR (et non celui de CGTR éduc’action) pour plus de « poids ».

Il nous est demandé de se rendre disponible pour négocier les différents accords préélectoraux au besoin dans les différentes structures.

* **E2CR :**

Un point est fait par Gaëlle qui n’évoque pas de changement particulier dans la gestion de la structure. Joël nous informe qu’il a rencontré une élue de la Région Réunion avec André (Mme Nativel) afin d’évoquer les méthodes de management, la gestion financière mais aussi la composition du bureau de l’association. Nous avons demandé à ce que les membres soient changés à la prochaine mandature avec des membres issus du tissu associatif, social et non exclusivement du Medef. Il n’y a pas de mesures concrètes lancées à ce jour. Nous restons tout de même en veille.

* **Premier degré :**

Nous apprenons le report du changement de programme pour les cycles 1 et 2 en raison de l’impossibilité des maisons d’édition à respecter les délais mais aussi à cause de l’instabilité politique.

Il y a des craintes sur la méthode Singapour en maths et sur certains livres d’apprentissage de la lecture.

La liberté pédagogique est en danger.

Nous notons que pour 2024, il y a eu 133 admis au concours + 20 en liste d’attente. Il manque, malgré tout du personnel au niveau régional avec des difficultés de remplacement et au national notamment dans les académies de Créteil, Versailles et la Guyane.

Le dernier rapport de l’éducation national évoque une économie de 600 millions € alors que les enseignants demandent une revalorisation salariale en vain.

Le gouvernement se cache derrière la mise en place du PACTE ;

Pour répondre à la thématique du harcèlement, des cours d’empathie sont mis en place sur la base d’un document de 60 pages à transmettre aux élèves. Le personnel déplore un manque de formation en ce sens.

Les cours de natation sont désormais imposés en moyenne section mais il faut qu’il y ait 2 parents avec un agrément (test de natation organisé par l’inspection).

Nous déplorons la fin du modèle inclusif, les groupes de niveaux ainsi que l’uniformisation des connaissances.

**Université :**

Rachelle nous rappelle la mise en place d’un administrateur provisoire jusqu’en Décembre 2024. A noter que la situation s’est améliorée avec cet administrateur.

L’ancien président (F. MIRANVILLE) envisage tout de même de faire un recours contre la nomination de l’administrateur actuel.

Les élections auront lieu courant Octobre-Novembre 2024 : il y aurait déjà 2 candidats qui se profilent ;

Nous sommes dans l’attente de la sanction disciplinaire de F. MIRANVILLE (pour harcèlement moral et détournement de fonds publics).

* **Lycées professionnels :**

Olivier nous a présenté les 12 mesures de la réforme

Parmi les nombreuses réformes de cette année, Olivier note des nombreuses dérives :

* Au niveau des élèves qui n’allaient qu’en stage et non en cours pour profiter de la rémunération du stage.
* Questionnement sur les modalités de la mise en place des groupes réduits : problèmes sur les emplois du temps (que faire des élèves ?)
* Ce fonctionnement est une préparation masquée à créer de la main d’œuvre à bas prix pour les entreprises
* Aucune équité sur les diplômes car certains auront eu plus de cours que d’autres
* Aucune prise en compte de l’humain
* ¼ des diplômes qui vont être fermés engendrant ainsi des suppressions de poste
* Demande d’adaptabilité et de flexibilité peu réaliste au vu de l’organisation actuelle des lycées
* **Collège :**

Méziane nous présente également les différentes mesures ainsi que ses questionnements.

Il évoque le sujet de la flexibilité et du manque de clarté ; exemple : il est demandé d’évaluer les élèves mais on ne sait pas comment, à quel fréquence, etc.

La souplesse favorise les inégalités.

Les professeurs auront le dernier mot sur le redoublement des élèves.

Que va devenir la réforme sur le choc des savoirs ?

* **Thierry**

Gestion des listes de diffusion :

Il nous rappelle qu’il est membre de la commission des risques professionnels à la CGSS .

Il a accompagné une secrétaire de direction face une principale d’un collège pour une reprise de poste car cette dernière qualifie la secrétaire d’incompétente alors que cette dernière travaille dans cet établissement depuis des années et a pu assister différents chefs d’établissement. La secrétaire de direction a pu reprendre son poste à mi-temps comme elle le souhaitait.

* **L’affaire de Bernard TADDEI :**

Il a porté plainte pour discrimination au pénal contre un agent qui a fait ses évaluations professionnelles. Il est actuellement en poste au collège de Terre-Sainte.

Il est, en effet, atteint d’une maladie qui l’a conduit à avoir une RQTH et depuis ses évaluations professionnelles sont depuis très mauvaises.

Après vote, les autres membres du bureau valident le fait de se porter partie civile dans cette affaire.

1. **PLAN DE FORMATION :**

Les formations concernent la confédération et la CGTR’ACTION.

Les modules sont pour la plupart complets. Il est possible qu’une date supplémentaire soit posée pour l’Ouest**.**

Joël organisera une formation dédiée aux agents de l’EN et prévue pour la période 2024-2025 avec un programme prévisionnel qui nous est proposé et validé ce jour.

Nous préconisons une formation sur 2 jours (jeudi + vendredi)

1. **POINT SUR LES ADHESIONS :**

Afin de booster les adhésions, Joël rappelle qu’il est important de le faire venir dans les établissements.

Diminution des adhésions par prélèvements automatiques.

La possibilité d’adhérer en ligne sera très rapidement mise en place.

Le montant des adhésions est en fonction des indices.

1. **POINT FINANCIER**

Le Budget actuel est à 11000€

Après consultation des membres, nous consacrerons une partie du budget à une « caisse solidarité » en guise d’aide à nos adhérents qui se retrouvent dans une situation critique. 10% de ce qui nous est alloué sera automatiquement reversé à cette caisse.

1. **COMPTE-RENDU CEN ET AUTRES INSTANCES**

Un point rapide est fait sur les différentes réunions (Rectorat, région, administrateur de l’université, etc..)

1. **REPARTITION DES MISSIONS AU SEIN DU NOUVEAU BUREAU**

Joël souhaite savoir qui veut faire quoi au sein du bureau.

Il propose à Lydie de solliciter ses collègues pour des interventions syndicales, à Méziane de faire des journées de formation au collège

1. **Questions diverses**

Suite à la démission du secrétaire général FSU Admin et afin de booster les adhésions, il serait pertinent de rencontrer plus de personnel administratifs de l’EN. Un travail de terrain sera à mener par Régine et Ingrid.